S.E.L.A.R.L. HUISSIERS-GRATTECIEL

24 novembre 2026, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 16 novembre 2026, et en l'absence d'opposition du Président de la Chambre nationale des commissaires de justice,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société civile professionnelle « HUISSIERS-GRATTECIEL HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES D'UNE SCP TITULAIRE D'UN OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Villeurbanne (Rhône), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « HUISSIERS-GRATTECIEL »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
BARON Jean-Charles; GAUSSUIN Karine

{post-content}

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)